



District 103 Centre-Est « Mon club de demain »



Liminaire

Notre Gouverneur, Martial Grillet, a souhaité mettre en place à partir de la saison 2023 – 2024 un dispositif de mesure du positionnement des clubs dans la dynamique du concept « Mon Club de demain », dispositif destiné à perdurer pendant 3 à 5 ans. Cette étude est placée sous la responsabilité du coordinateur du district pour la Prospective assisté des trois présidents de région, tous des ambassadeurs de cette étude.

Le présent document est la notice d'emploi définissant le processus et les actions à réaliser par les clubs sous la responsabilité du Président pour mesurer ce positionnement. L'attention est portée sur les deux attendus fondamentaux qui régissent le développement de cette étude :

- la nécessaire confidentialité des informations recueillies afin d'éviter à tout prix que les clubs soient l'objet de mise en concurrence ou en comparaison, partant du principe que chaque club a son histoire et sa vie propre et que les gouvernances successives peuvent apporter des évolutions plus ou moins importantes ;
- la nécessaire vision du club sur son passé et son avenir, ce qui impose, d'une part, que ce travail soit fait avec sérieux et que les résultats déclarés soient la synthèse des avis de tous les membres du club ou de leur représentant, sachant qu'il est fortement conseillé de prendre le temps de remplir ensemble le document de synthèse.

I – Présentation du document

La finalité de ce positionnement

Depuis 2018, soit plus de cinq années, le Lions Clubs International a souhaité moderniser profondément ses objectifs et son fonctionnement. Deux documents décrivent ce processus de changement : le Plan Avenir Lions et le Projet stratégique, qui obligent les clubs à adapter des méthodes différentes à la fois dans les actions de service et dans leur fonctionnement. D'où l'idée de mesurer le niveau d'appropriation des clubs du district sur ces différents points au travers d'un processus baptisé « Mon club de demain ».

Il s'agit en effet de faire un bilan du positionnement de chaque club sur quatre directions stratégiques bien définies : la stratégie développée par le club, la gouvernance du club, le club et Lions International, le club partenaire de la cité. Pour cela, une grille de positionnement a été réalisée par la cellule Prospective du district valable pour l'année en cours et susceptible d'évoluer dans les années futures. Elle comporte un certain nombre d'items analysant non seulement la situation actuelle, soit la dernière année Lions (de juillet

à juin), mais aussi les projets d'avenir. Pour chaque item, le choix parmi quatre réponses possibles positionne le club.

L'analyse des réponses de chaque club sera effectuée par l'équipe en charge de cette mission, à savoir le coordinateur Prospective et les trois présidents de région. Il s'agira d'extraire la synthèse des réponses proposées par chaque club et d'en faire une synthèse au niveau du district qui sera présentée en fin d'année. La confidentialité des résultats sera conservée pour éviter toute comparaison entre les clubs. En revanche, la synthèse au niveau du district sera publiée et pourra faire l'objet de mesures d'accompagnement pour permettre d'atteindre les objectifs quantifiés. Enfin, ce travail sera reproduit chaque année pendant une période de 3 à 5 ans.

Pour faciliter le travail d'exploitation des données, il est souhaitable que les réponses soient adressées avant la période de Noël, fin janvier au plus tard.

II – Exploitation du document

La procédure de réponse

Le document de travail est adressé au club sous deux formats :

- soit un fichier Excel qui permet une exploitation rapide des résultats (inscrire 1 dans la cellule choisie) ;
- soit un fichier pdf imprimable.

A la réception de ces deux fichiers, après la lecture de la notice d'emploi, la gouvernance du club peut choisir deux options pour collationner les réponses :

- soit avec l'équipe de gouvernance, seule ou élargie, estimant qu'elle dispose des informations utiles et sous réserve qu'elle informe les membres du club des résultats collationnés ;
- soit avec l'ensemble des membres du club au cours d'une réunion de travail.

Il est fortement déconseillé d'adresser ces documents aux membres du club qui ne disposeraient pas de l'ensemble des informations demandées.

Dès que le document est rempli, il ne reste plus qu'à l'adresser par voie électronique au délégué Prospective¹ pour le district. Si d'aventure des difficultés apparaissent, quel qu'en soit le genre, il est préférable de prendre contact avec son Président de région qui apportera les explications complémentaires.

¹ André GENOT – Lions Club Beaune Côte d'Or – Tél. : 06 79 54 28 91 – andre.claire.genot@orange.fr